

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **93 (1957)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

Devoirs de vacances

J'ai toujours considéré comme une triste coutume celle à laquelle sont soumis les écoliers de France et qui consiste à remplir pendant les grandes vacances un cahier de devoirs; bien que les éditeurs de ces cahiers s'ingénient à les rendre intéressants, à proposer des travaux agréables, en un mot à dorer la pillule à leurs patients, c'est toujours du travail scolaire et, à mon avis, il peut parfaitement attendre la rentrée.

Et pourtant, j'ai à vous proposer un « devoir de vacances » point trop pénible qui ne vous privera ni d'une excursion enchanteresse, ni d'une minute d'exposition au grand soleil de la plage, ni même d'une conversation animée: je demande simplement à votre amitié de réfléchir un instant, de temps à autre, à ce vieux journal l'« Educateur » qui est à l'état de mue et qui a de la peine à choisir une nouvelle peau.

C'est en effet un vieux journal, puisque sur la couverture il affirme crânement qu'il est entré dans sa 93^e année et qu'au cours de sa longue existence, il a déjà subi bien des avatars. Mais la première chose dont il faudrait que chacun ait conscience, c'est que ce vénérable nonagénaire n'est pas l'affaire d'un comité lointain, certainement bien intentionné, ou de rédacteurs, certainement pleins de dévouement, mais qu'il a été créé et qu'il a existé si longtemps pour rendre service à chacun, institutrice ou instituteur, non seulement pour lui apporter de la documentation, des idées et des plans de leçons, mais aussi pour exprimer ce que tout membre de la S.P.R. pense de l'école, de l'enseignement, de sa situation dans la cité, de ses difficultés, de ses échecs comme de ses réussites, de ses problèmes dont il n'est pas seul à poursuivre une solution toujours précaire. Que l'on pense à l'Educateur ou au Bulletin, le journal ne peut vivre et être utile que du moment ou tout le monde, au sein du corps enseignant, voudra bien s'y intéresser activement. Et voilà le devoir de vacances auquel je vous convie:

Jouons au rédacteur: J'ai, chaque semaine, 6, 8, 10 pages à ma disposition; comment pourrais-je les employer pour qu'elles expriment ce que je pense moi-même et aussi pour qu'elles soient utiles à mes collègues? Certains articles vous donnent sur les nerfs? Vous ne les lisez qu'en diagonale? Vous pensez que bien des convocations sont un peu languettes? Vous voudriez trouver des leçons pratiques? des articles de

revue? de la bagarre autour de certaines idées? — Allez-y, les pages sont devant vous, elles ne demandent qu'à être couvertes d'une jolie écriture de régent bien appliqué.

Et quand vous aurez trouvé une formule qui vous paraît satisfaisante, quand l'article que vous aimeriez lire sera couché tout au long sur un papier, quand vous aurez une idée claire sur ce que vous attendez vraiment de **votre** journal, faites-en part à un des rédacteurs, ou parlez-en dans votre section, lors d'une prochaine assemblée. Toutes les suggestions seront les bienvenues, et lorsqu'en automne vos délégués devront prendre la décision définitive, ils ne s'achopperont pas à des détails de format, de couleur de la couverture, d'agréments typographiques, détails qui, certes, peuvent avoir de l'importance, mais ils aborderont plutôt les questions de fond et donneront à notre journal une eau de jouvence généreuse qui lui procurera et l'alacrité de l'esprit et l'efficacité indispensable.

W. G.

Préparation du Congrès S. P. R. 1958

« Dans un monde qui se transforme sans cesse, l'instituteur qui répand l'instruction n'est pas le simple fonctionnaire, passif devant les événements. Sa position et sa formation lui donnent un droit de regard sur la vie. »

D. Forestier
Secrétaire général SNI

Parmi les études dont la connaissance peut être utile pour la préparation de notre Congrès de l'an prochain se trouve l'un des trois rapports présentés l'an dernier, à Grenoble, au Congrès du Syndicat national des instituteurs et institutrices de l'Union française (SNI).

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Devoirs de vacances. — Préparation du congrès S.P.R. 1958. — F. I. A. I.: L'enseignement de la géographie comme moyen de la compréhension internationale à l'école primaire dans les limites de la scolarité obligatoire. — Vaud: Section de Lausanne. — Nouveau comité. — Postes au concours. — Le nouveau guide de dessin. — Nous protestons... — A cause d'un syndic. — Genève: U.A.E.E.: Rapport présidentiel. — Neuchâtel: Exploits sportifs. — La gratuité du matériel des travaux à l'aiguille. — Bibliographie. — Camp pour les enseignants protestants des pays latins.

Fondé sur les renseignements fournis par les sections du SNI, ce rapport est intitulé « Essai de détermination des problèmes ouvriers et sociaux que posent l'évolution des techniques et les progrès de la science ». Son auteur est notre collègue français R. Coustal.

Diverses circonstances m'ont empêché d'en rendre compte en temps voulu, comme de dire la gentillesse et la générosité traditionnelles de l'accueil que nos collègues de France réservent à leurs invités. Je suis donc heureux de l'occasion qui m'est offerte de réparer, en partie, cette omission.

Partant de nombreux exemples, pris dans l'agriculture aussi bien que dans l'industrie, dans le domaine de la recherche scientifique comme dans celui du travail manuel, R. Coustal constate que, si l'automatisation du travail est actuellement encore peu fréquente en France, sa mécanisation par contre a fait de grands progrès, entraînant une production plus abondante mais aussi une diminution de la main-d'œuvre. Et notre collègue de conclure : « Il semble qu'il n'y ait guère de branches de l'activité humaine qui ne puissent être, dans un avenir proche, profondément modifiées par les techniques nouvelles. Ce mouvement de transformation ne peut d'ailleurs qu'être accéléré par l'utilisation des nouvelles sources d'énergie, de l'énergie nucléaire en particulier ».

En quoi ces problèmes peuvent-ils intéresser le corps enseignant ? Le passage suivant du rapport transmis par la section de La Loire, dans le même temps qu'il justifiera le choix du sujet de notre Congrès S. P. R. « L'école et le monde moderne », donnera une réponse à la question posée ci-dessus : « Toute invention ou découverte importante a des conséquences économiques et sociales dont il appartient aux éducateurs, plus qu'à quiconque, de prévoir les développements sur le plan humain ».

R. Coustal, recherchant les conséquences de ces transformations, distingue deux catégories : conséquences matérielles ou technologiques ; conséquences humaines.

Parmi les premières, il faut relever que la mécanisation et, a fortiori, l'automatisation entraînent une diminution du nombre d'ouvriers, la disparition de certaines catégories de travailleurs et la création de nouveaux emplois. D'autre part, « le risque de chômage apparaît, d'autant plus réel que la production augmentant parfois considérablement et, en régime capitaliste, les salaires ne suivant pas une progression comparable, les débouchés risquent de manquer et d'amener l'arrêt, partiel ou total, de certaines entreprises ». A ce propos, R. Coustal se pose encore cette question : « L'avenir apportera-t-il une amélioration décisive des conditions de vie de la collectivité, amélioration rendue possible par l'accroissement considérable de la production des biens de consommation, ou verra-t-il une crise sans précédent, génératrice d'une misère effroyable ? Tel est le dilemme qui s'offre à la France et au-delà d'elle à l'univers entier ». Il ajoute : « L'action des travailleurs doit être déterminante dans le choix qui s'offre à l'humanité », et il propose au SNI d'étudier très complètement ce problème des risques de chômage technologique et de mettre au point un plan de mesures de protection (garantie d'emploi, de salaire, de logement, etc.) et d'organisation (réadaptation professionnelle, orientation et formation professionnelles dans une réforme de l'enseignement donnant leur place aux enseignements technique et supérieur et à la recherche scientifique) ; un plan aussi de mesures sociales destinées à améliorer la condition ouvrière, et d'aide aux pays sous-

développés, leur permettant de combler aussi rapidement que possible leur retard.

Il conclut en affirmant « qu'en régime capitaliste, il serait vain d'espérer la réalisation totale d'un tel programme, stade que seul un régime socialiste permettra d'atteindre ».

Sur le plan humain, se pose l'angoissante question de l'avenir de l'individu dans une société où l'homme, peu à peu, est remplacé dans la majeure partie de ses activités par la machine.

La mécanisation du travail provoque un accroissement du rythme de la production et une diminution du temps de repos, oblige à la répétition d'un geste simple et qui ne demande souvent presque aucun effort physique, mais qui n'est précisément pas compensé par une activité intellectuelle variée ; d'où tension nerveuse, fatigabilité sans rapport, en apparence, avec le travail vraiment fourni. Le rapport, déjà cité, de la section de la Loire, dit que « si le pourcentage des maladies nerveuses a augmenté, ainsi que celui des troubles cardiaques, c'est dû aux cadences accélérées qu'impose un commencement d'automatisation qui ne s'accompagne pas d'une diminution du nombre d'heures de travail et d'une détente suffisante par des congés longs et profitables ».

Ces faits montrent la nécessité d'une étude approfondie des problèmes d'hygiène, physique et mentale, et de sécurité du travail. Il faut reconnaître pourtant que, bien souvent déjà, dans les usines mécanisées ou automatisées, les conditions de travail ont été sensiblement améliorées.

Cependant, R. Coustal estime, avec plusieurs rapporteurs de sections, « que le problème le plus grave est celui du comportement futur de l'homme dans cette société de plus en plus mécanisée. Ne court-il pas le risque d'être victime d'une sorte de mécanisation des cerveaux, des sentiments, de la pensée ? Il est donc nécessaire de lui permettre de se développer pleinement avec toute son originalité, en toute liberté, ce qui pose de nombreux problèmes psychologiques, le problème de l'utilisation des loisirs, celui de la culture permanente ».

En ce qui concerne les enfants, il faudra évidemment les préparer à vivre dans ce monde différent de celui où nous vivons ; ils devront avoir une connaissance de plus en plus poussée des techniques, mais en complément d'une culture générale toujours plus large et non à son détriment.

Et notre collègue conclut son rapport par ces mots : « Les solutions à ces divers problèmes étant préconisées, comment les réaliser ? Cette question nous ramène au problème de l'unité ouvrière, problème que l'évolution des techniques et les progrès de la science contribuent à poser de plus en plus, comme beaucoup d'autres, sur le plan mondial ».

On peut n'être pas d'accord, ou pas entièrement d'accord, avec certaines conclusions de ce rapport (le SNI, ainsi que le rappelait son secrétaire général, n'est et ne sera jamais un instrument de politique au service d'un parti, mais il est un syndicat ouvrier de masse « essentiellement préoccupé du devenir prolétarien et du devenir de la jeunesse »).

Il n'en demeure pas moins que ce travail nous oblige à réfléchir, à prendre conscience du rôle important que notre école doit jouer dans ce monde en transformation ; et ce n'est pas là un de ses moindres mérites.

* * *

D'un excellent article, « L'organisateur face à ses responsabilités », dû à M. Georges Wahl, chef du ser-

vice mécanographique d'une importante entreprise industrielle de Genève, et publié il y a quelque temps par « L'ordre professionnel », j'extrai les passages suivants. Ils confirment les idées exprimées par notre collègue français R. Coustal lors du Congrès SNI de 1956.

« L'histoire du machinisme démontre que les mécanismes ont successivement déchargé l'homme de sa fonction motrice puis de son habileté et, enfin, de la répétition de ses mouvements. De nos jours, l'automatique tend à remplacer l'homme dans une partie de ses fonctions psychiques.

» L'automatisation offre alternativement à l'homme la promesse de le libérer des tâches les plus serviles ou, au contraire, le risque d'accroître sa dépendance vis-à-vis de la machine, de même que le moyen d'élever considérablement son niveau de vie ou, au contraire, la perspective de perdre son emploi.

» Déjà certains auteurs font abstraction du facteur humain. Ils définissent l'organisation comme étant un mécanisme dans lequel des hommes ou des groupes d'hommes sont considérés comme des rouages au même titre que des machines et des dispositifs purement matériels. Dans l'organisation comme dans l'automatique, ils prétendent assembler des éléments en vue d'une fin déterminée, de la permanence de cette fin et de son indépendance face aux variations accidentelles inévitables.

» L'analogie fonctionnelle ainsi définie fait peur et cela se comprend. L'ouvrier refuse d'être considéré « l'élément contrôlé » d'un circuit automatique, le chef du bureau des méthodes ne désire pas être la « carte programme » et le chef de la paie ne veut pas non plus devenir le « facteur de correction ». Certaines analogies, quelle que soit leur validité sur le plan de l'esprit, choquent tout homme conscient de sa dignité et de celle de ses semblables.

» Il est évident que les progrès effectués dans le secteur technique vont poser de nombreux problèmes d'ordre économique et social. C'est pourquoi il est prudent de prévoir l'ensemble de ces conséquences afin de développer l'automatisme à un rythme susceptible de sauvegarder, d'une part, la stabilité de l'économie et, d'autre part, la paix sociale. De plus il est indispensable de tenir compte avant tout de l'homme qui, en dernière analyse, a créé lui-même cette puissance pour qu'elle le serve et non pour lui être asservi.

» Le propre du travail est d'être un acte conscient exécuté en vue d'un résultat recherché par une participation intime de la volonté. Il est également un acte d'échange au cours duquel l'homme subit une déperdition de forces intellectuelles et physiques dont le salaire est le prix. Mais le travail doit fournir à l'homme une autre compensation que le salaire ne peut englober ; c'est la mise en valeur des véritables richesses de la nature humaine, l'extériorisation des dons et des goûts du travailleur qui se traduit par la satisfaction de nos besoins innés de création et de perfectionnement. »

A. Neuenschwander.

L'enseignement de la géographie comme moyen de la compréhension internationale à l'école primaire dans les limites de la scolarité obligatoire

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Présenté à la XXVI^e Conférence Internationale des délégués de la F.I.A.I.
Frankfurt-am-Main juillet 1957

La plupart des associations adhérant à la F.I.A.I. ont répondu en temps utile au questionnaire qui leur avait été envoyé par le Secrétariat. Ces réponses, réunies en un volume, témoignent de la vitalité de la Fédération et de la force du sentiment de coopération internationale qui unit les associations affiliées. Ces réponses constituent, en outre, un précieux document sur la pédagogie comparée de la géographie et sur les aspirations des instituteurs en vue d'améliorer cet enseignement en utilisant les progrès de la technique.

Cette étude comporte d'abord une enquête sur les pratiques de l'enseignement de la géographie en général. En second lieu, elle pose un problème : Comment mettre, mieux que par le passé, l'enseignement de la géographie, au service de la compréhension internationale ?

Enquête et recherche d'une solution sont limitées aux enfants qui fréquentent l'école commune élémentaire, puis les écoles de la seconde période de la scolarité obligatoire à l'exception de ceux que leurs aptitudes particulières dirigent vers l'enseignement secondaire traditionnel ou technique.

* * *

LE BUT DE L'ENSEIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE

La géographie, dit le rapport islandais, a pour but de faire connaître aux enfants la terre et les hommes. Nous étudions la terre, théâtre de la vie humaine, dit le rapport bavarois. Et il semble bien qu'en effet, l'étude de l'homme dans l'espace soit le but de la géographie, comme l'étude de l'homme dans le temps est celui de l'histoire.

Mais les précisions multiples qu'apportent les réponses ne laissent pas, par leur richesse même, de montrer la complexité d'un tel but.

Cependant, ces préoccupations, dans leur diversité, s'orientent toutes en fait, vers le dessein d'enseigner des notions géographiques accessibles à l'enfant, avec au surplus le désir d'utiliser ces notions en vue d'une éducation.

Faire connaître la nature et l'effort humain et aussi susciter un sentiment d'attachement à la terre natale et à l'humanité.

Ce double but, information et culture civique, n'est pas formulé officiellement dans des pays qui, comme la Grande-Bretagne et l'Ecosse jouissent d'une grande liberté pédagogique. Pourtant si la matière de cet enseignement se borne modestement à aborder les sujets « qui satisfont le besoin des enfants de connaître le monde » (E.I.S.), les suggestions des programmes inclinent à lier l'information géographique à l'éducation de l'enfant, futur citoyen de son pays et du monde.

Dans beaucoup d'autres rapports, on décrit l'un et l'autre aspect de l'enseignement géographique.

Dans le domaine de l'information, la plupart des réponses soulignent l'importance de la connaissance des phénomènes géographiques fondamentaux comme base de l'éducation du civisme et aussi pour sa valeur

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

pratique en vue de la compréhension des événements contemporains (Hollande).

Beaucoup allant dans le détail insistent sur l'utilité d'apprendre à lire et à interpréter les cartes (Yougoslavie, Hollande, Wurtemberg, Bade, Norvège, Grande-Bretagne, Danemark, Autriche, Berne), et on note l'accent mis sur l'extension de l'enseignement géographique vers une initiation aux phénomènes géologiques, cosmographiques et astronomiques, dépassant ainsi le champ de la terre jusqu'à l'univers. Mais, en même temps, le sens de l'éducation civique qu'on peut tirer d'une telle information est abondamment exposé.

Presque tous les rapports, au demeurant, signalent que la géographie apprend à l'enfant à mieux aimer son pays en le lui faisant mieux connaître (Luxembourg, Yougoslavie) et à faire naître en lui un intérêt vivant pour le monde que nous habitons (Grande-Bretagne).

Certains rapports insistent sur l'utilité de faire prendre conscience à l'enfant du complexe patriotique en groupant les divers aspects de la communauté locale sous une rubrique telle que le « heimatkunde ». D'autres, se réfèrent au système en usage notamment aux U.S.A. et dans plusieurs républiques du centre américaine, système consistant à grouper histoire, géographie et enseignement civique sous la rubrique scolaire : « Sciences sociales ».

* * *

Quant au dessein de susciter par la géographie l'amour de l'humanité, l'accord est unanime. On souligne l'interdépendance des peuples engendrant une collaboration entre eux, on rappelle la part des différents pays dans la voie du progrès (Luxembourg), on signale le sentiment de la responsabilité de chaque nation, dans l'unité du monde actuel (Japon, Yougoslavie) et les influences réciproques dans la vie culturelle, artistique, scientifique, politique, commerciale, toutes au bénéfice de l'humanité (Israël).

Enfin, abordant une conception philosophique du rôle de la géographie, certains rapports appellent l'attention sur la lutte de l'homme pour domestiquer la nature et sur la dépendance du comportement humain vis-à-vis de son milieu.

En définitive, le but de l'enseignement de la géographie tel qu'il s'esquisse dans les rapports, apparaît comme une initiation de l'enfant à la connaissance de la terre et une incitation à la conquête de la nature, dans un effort commun de tous les peuples, au bénéfice de l'humanité tout entière.

PROGRAMMES

Le programme, dans certains pays, est officiellement défini. Dans d'autres c'est une simple suggestion. Mais chaque instituteur adaptant son enseignement aux possibilités, on peut dire, qu'en tous les cas, il s'agit surtout de recommandations.

Généralement, l'étude de la géographie débute par le milieu local et s'étend, progressivement, jusqu'au monde entier. Souvent, elle comporte une connaissance plus poussée de la région et du pays natal et un aperçu sur les autres contrées, avec, en fin de scolarité, un retour sur la géographie économique nationale en relation avec le monde.

La matière de l'enseignement comprend, à des degrés divers, la géographie physique, la géographie humaine, la géographie des matières premières avec parfois une extension vers les sciences paragéographiques : géologie, astronomie, cosmographie, soit comme base ou soit comme extension de la géographie.

L'esprit de ces programmes montre que, même si la recommandation n'est pas formellement exprimée, le dessein d'attirer l'attention des enfants sur l'interdépendance des peuples est constant. Ce dessein apparaît notamment dans les suggestions britanniques (3e, 2e et 1re classes, Junior Syllabus) et s'affirme plus nettement en Suisse (Vaud), Yougoslavie, Suède, Pays-Bas, Bavière, Westphalie Nordrhein, Japon, Israël, Norvège.

Cependant une remarque du rapport britannique mérite qu'on s'y arrête. Elle souligne le fait que le sens de la compréhension internationale n'est pas une matière d'enseignement, mais que l'étude de la géographie y conduit en amenant les élèves à mieux connaître les peuples.

* * *

Ainsi, encore que les programmes soient plutôt discrets quant à l'utilisation de l'information géographique à des fins éducatives ou civiques, rien dans les textes ne s'oppose à cette utilisation, et le choix même des sujets d'étude la facilite et la favorise.

LE MATÉRIEL

Le matériel d'enseignement comprend des documents divers sur lesquels s'exercera l'esprit de l'enfant. Ces documents tendent généralement à représenter une réalité géographique à laquelle les contingences empêchent l'enfant d'accéder directement.

1. En général, les écoles disposent d'un équipement rudimentaire minimum et officiel comprenant : cartes murales, manuels, atlas, globe terrestre.

2. Un matériel complémentaire destiné à l'enseignement audio-visuel est signalé dans différents rapports. Il comprend des reproductions : photogravures, chromolithographies ou photographies de sites géographiques susceptibles de servir de base à une étude scolaire.

Il comprend, en outre, des appareils de projections de clichés, ou de projections cinématographiques et des récepteurs de T.S.F. et de télévision. Ces divers appareils sont parfois en liaison avec un centre distributeur de clichés ou de films et, une branche d'émissions radiophoniques instituée, en principe, pour l'école, et se rapportant soit à la géographie physique, soit à la vie des travailleurs, soit au processus d'utilisation des matières premières.

3. Certaines écoles possèdent un « musée scolaire » conçu comme un outillage géographique et réunissant des collections de documents et de matériaux utilisables pour l'observation directe des élèves.

4. Certaines classes, enfin, sont aménagées pour le travail de redécouverte des enfants et le « learning by doing » (caisses de sable et de terre glaise, plâtre et cartons pour maquettes, armoires à fichiers documentaires, atelier).

* * *

On ne discerne pas très nettement comment et par qui les écoles sont équipées pour l'enseignement de la géographie en dehors du matériel didactique minimum officiel fourni par la communauté responsable.

Il semble bien que la remarque de l'association allemande soit valable pour la plupart des pays « quelques écoles sont bien équipées, d'autres le sont pauvrement » et l'on peut ajouter : Beaucoup sont redevables à l'instituteur lui-même et à ses élèves d'un complément d'équipement.

Mais, dans chacun des rapports, la nécessité d'un équipement convenable et moderne s'affirme, et cet équipement a pour but de placer devant l'élève une image de la nature aussi vraie et aussi vivante que possible.

* * *

LA MÉTHODE

a) Les instituteurs, disent la plupart des rapports, ont la liberté de choisir leur méthode d'enseignement.

Aussi ne trouve-t-on pas, sauf peut-être en Yougoslavie, une doctrine méthodologique de l'enseignement de la géographie.

A part l'enseignement de pure nomenclature rejeté ouvertement par la Norvège et le Luxembourg et qu'aucune association ne soutient, on préconise et parfois dans le même pays, aussi bien l'enseignement oral traditionnel à l'aide de documents géographiques (cartes, films, etc.) que la recherche personnelle des élèves, guidés par le maître, mettant l'accent plutôt sur l'homme que sur les traits de la géographie physique. Et, en fait, ces deux voies ne sont pas contradictoires.

La Suisse, tenant compte de deux périodes successives dans la scolarité obligatoire, présente précisément les deux aspects de la même méthode : étude du milieu par l'observation directe pour les plus jeunes élèves, étude du pays et du monde par l'exploration du fait géographique : « cartes, textes croquis, photographies, échange de correspondance... » pour les plus âgés.

Il est bien évident qu'au champ d'observation directe de l'enfant limité au milieu local, se substitue une aire de plus en plus étendue, de représentations authentiques du réel portant sur des faits géographiques inaccessibles à l'enfant.

La Yougoslavie tient pour une géographie « descriptive » dans les classes inférieures, et pour une géographie « causale » dans les degrés supérieurs, les relations de l'homme et de la terre étant considérées comme susceptibles de s'inscrire dans des lois scientifiques.

Cependant quelles que soient les modalités de la méthode employée le point de départ reste l'observation du réel ou de son image exacte.

Dans ce domaine, la révolution pédagogique qui a substitué à l'enseignement abstrait ex cathedra une exploitation raisonnée de la réalité concrète paraît avoir atteint tous les pays.

* * *

b) Quant aux procédés, il relèvent du même dessein pédagogique.

Citons, la constitution de collections de cartes postales, d'illustrés, d'échantillons de végétaux ou de minéraux, ou encore l'échange de correspondance entre écoliers de régions éloignées.

Genève souligne l'intérêt des « tâches d'observation », Zurich, de la valeur de l'observation directe en excursion, avec référence à la carte (Bavière).

L'Ecosse montre la valeur de l'étude de la vie régionale comme centre d'intérêt, et, ajoute l'Allemagne, comme base de la conscience du sentiment du pays natal.

L'E.I.S. (Ecosse) fait allusion aux maquettes en relief construites par l'élève et la Yougoslavie recommande le travail scolaire par équipes.

La Norvège montre comment l'école ayant adopté un navire le suit dans tous ses déplacements et escales par une correspondance appropriée.

Le programme britannique suggère (5e A Junior) l'organisation de « voyages imaginaires » d'un enfant. La Suisse envisage l'échange de classes, et l'Islande, l'échange de maîtres.

* * *

Cette prodigieuse ingéniosité des instituteurs dans la recherche de procédés convenables à l'enseignement s'inscrit bien sans qu'il en soit fait mention, dans une conception pédagogique commune qui consiste à mettre le plus possible, l'enfant au contact direct des faits. Et par là, s'affirme encore une méthode qui a fini par s'implanter dans toutes les écoles.

* * *

Comment susciter plus efficacement la compréhension internationale par l'enseignement de la géographie ?

1. Conditions

Le Luxembourg résume les conditions préalables et indispensables permettant de mettre la géographie au service de la compréhension internationale.

a) C'est d'abord qu'un temps suffisant soit accordé dans l'horaire à l'enseignement de la géographie. Il est à craindre que cet enseignement soit encore considéré comme accessoire et sans portée essentielle dans certains pays. Il est des horaires cités dans les rapports qui rendent illusoire toute extension de cet enseignement déjà très réduit en raison de la durée restreinte des leçons.

b) C'est aussi un équipement de l'école en appareils modernes, indispensables pour donner à l'enfant une image du monde et du travail de l'homme, base de l'enseignement géographique.

c) C'est enfin une information convenable des maîtres comportant des stages et des excursions culturelles à l'étranger.

2. Difficultés

Les difficultés d'un tel enseignement sont esquissées, en particulier par la N.U.T. (Angleterre).

Il est malaisé d'enseigner la vie contemporaine dans les autres pays eu égard à la transformation très rapide du monde qui rend très vite périmés les livres scolaires.

D'un autre côté, il est délicat d'utiliser des documents à jour mais tirés des magazines et des journaux, car ces publications mettent généralement l'accent sur l'événement extraordinaire plutôt que sur la vie courante et normale des peuples.

Aussi la Suisse insiste-t-elle sur la nécessité d'obtenir dans les écoles, une documentation récente, y compris des statistiques.

3. La méthode

Elle reste, évidemment, dans ce domaine, celle de tout enseignement de la géographie. Mais une question de maturité d'esprit se pose.

Les rapports rappellent que la règle de tout enseignement fructueux est une adaptation des études à l'âge des enfants. L'initiation à la compréhension internationale comporte donc des modalités particulières tirées du développement psychologique progressif des élèves et de la nature du sujet étudié.

La Suisse (S.P.V.) fait remarquer que cet aspect de la géographie humaine conduit à examiner les conditions de la vie économique des peuples, et en particulier la conquête du pain quotidien. Il faudra donc attendre que s'éveille la conscience de ces faits sociaux dans l'esprit de l'enfant.

L'Allemagne expose une méthode comparative dont l'essentiel est de rapprocher la vie d'une corporation professionnelle appartenant à son propre pays aux travailleurs du même métier dans les autres contrées, de façon à étudier non plus les seules communautés nationales, mais des communautés internationales instituées par l'exercice d'un métier commun.

4. Procédés

Les rapports signalent l'échange d'informations entre classes de différents pays (Danemark, Yougoslavie, Japon, Suède) en instituant une correspondance permanente.

La N.U.T. (Angleterre) suggère l'utilisation réciproque d'articles parus dans les Bulletins des Associations nationales, et des brochures de L'ONU et de L'UNESCO (Suisse, Japon) auxquelles pourraient s'ajouter des monographies (Israël). Ainsi pourrait-on faire connaître aux enfants à la fois les traits particuliers de la vie des hommes dans divers pays, et aussi les efforts des organisations internationales pour améliorer le sort des plus déshérités, et pour tenter d'éliminer les conflits entre nations.

Rencontres d'élèves et de maîtres, échanges, voyages à l'étranger sont vivement souhaités.

Enfin, l'Allemagne suggère que la F.I.A.I. apporte une réelle contribution à cet enseignement en organisant l'échange de matériel d'information internationale dans le but de faire connaître la vie réelle des peuples que chaque association enseigne dans son propre pays.

5. L'esprit

Il est évident que ni le matériel convenable, ni les procédés ingénieux, ni la connaissance d'une méthode efficace ne sauraient instituer un enseignement tendant à la compréhension internationale si les instituteurs n'étaient pas convaincus de la valeur et de la nécessité d'une telle orientation de leur enseignement.

Aussi les rapports insistent-ils sur la coopération entre les peuples qui s'est progressivement inscrite dans les faits.

L'interdépendance et l'unité économique du monde conduisent à une collaboration de plus en plus étroite, montrent le Japon et la Yougoslavie.

Il est sage d'éviter ce qui divise et préférable de faire ressortir ce qui unit ajoute la Yougoslavie. Et le Japon montre qu'il faut non seulement discerner et accepter les divergences entre peuples mais respecter leur individualité et leur civilisation, sans préjugés raciaux, en vue d'une coopération internationale que commande la conscience et les événements.

* * *

Au terme de ce rapport d'ensemble il est réconfortant pour la profession enseignante, de relever un sentiment commun en faveur d'une meilleure compréhension entre tous les peuples.

Mais cette bonne volonté unanime ne peut s'exercer véritablement tant que les informations sur la vie et la condition des hommes seront aussi incertaines, aussi fragmentaires et souvent aussi tendancieuses.

Beaucoup d'entre nous ont encore dans l'esprit des images simplistes et abstraites de types nationaux schématiques qui cachent, sous une pernicieuse caricature, la véritable figure complexe et vivante des hommes d'autres pays telle qu'elle nous apparaît quand il nous est donné d'être face à face.

Cette nécessité d'instituer des rencontres d'instituteurs exerçant de l'un et l'autre côté des frontières et plus encore relevant de différentes conceptions idéologiques justifie un aspect important de l'œuvre pratique de la F.I.A.I.

Peut-on ajouter que plus la divergence paraît grande, plus les obstacles politiques restreignent ces rencontres, plus la méfiance risque de vicier l'objectivité de l'information, plus ces contacts humains sont indispensables pour permettre d'accéder à une sincère et efficace compréhension mutuelle entre les peuples.

L. Dumas.

Note : Ce rapport de synthèse a été rédigé avant que nous parviennent les réponses des associations nationales suivantes :

Australie : New South Wales Teachers' Federation.

France : Syndicat National des Professeurs des Ecoles Normales.

VAUD

Section de Lausanne

A la suite de l'assemblée de printemps, le nouveau comité de la section lausannoise s'est constitué comme suit :

Président : Louis VIVIAN, Lausanne, ch. de Bellevue 4.

Vice-prés. : Charles VULLIEMIN, Lausanne, ch. du Boisy 6.

Caissier : Georges LAURENT, Pully, av. des Colèges 15.

Secrétaire aux procès-verb. : Yolande WAGNIÈRE, Lausanne, ch. des Lys 1.

Secrétaire aux convocations : Liliane JUNOD, Lausanne, route de Berne 18.

Le Comité.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Nouveau comité

Présidente : Mme D. Duruz-Roulin, av. Mont-d'Or 34, Lausanne.

Vice-présidente : Mlle H. Mathey, Morrens.

Secrétaire : Mme S. Lätt-Bignens, Pré-du-Marché 33, Lausanne.

Caissière : Mme B. Payer-Vaucher, Aubépines 9, Lausanne.

Adjointe : Mme A. Jaton-Favre, Collonges 15, Lausanne.

Le Comité.

Postes au concours*Jusqu'au 20 juillet :*

- Grancy :** Instituteur primaire.
Institutrice semi-enfantine.
Entrée en fonctions : 1er nov. 1957.
- Henniez :** Directrice de l'internat ménager.
Entrée en fonctions au début du semestre d'hiver.
- Montagny :** Institutrice semi-enfantine.
Entrée en fonctions : 2 septembre 1957.
- Rougemont :** Institutrice primaire.

Jusqu'au 24 juillet :

- Bière :** Institutrice primaire.
- Clarmont :** Institutrice primaire.
Entrée en fonctions : 1er nov. 1957.
- Grens-Signy :** Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Pour ces 2 postes, entrée en fonctions : 2 septembre 1957.

Jusqu'au 31 juillet :

- Aclens :** Institutrice primaire.
- St-Prex :** Maîtresse ménagère.

Le nouveau guide de dessin

(Voir Educateur No 25 p. 386)

Lettre ouverte à Monsieur Félix au sujet du nouveau guide de dessin de Monsieur Jean Apothéloz.

Begnins, le 4 juillet 1957.

Monsieur,

Seraient-ce les « maîtres de dessin de Lausanne » qui manqueraient à ce point de goût, ou la mauvaise foi peut-elle aveugler des gens de goût avec tant de puissance?... Nous n'osons nous prononcer, mais nous voulons croire que votre seule responsabilité est engagée, Monsieur, dans un jugement aussi... facile au sujet du nouveau guide de dessin de M. Apothéloz. Car nous aussi, nous avons été « péniblement frappés » — non de la « laideur de l'illustration » mais de l'indélicatesse de votre procédé.

« Il est bizarre qu'on ait demandé à un seul d'assumer la composition d'un tel ouvrage, alors que quantité d'enseignants ont des idées à ce sujet, et de bien meilleures » dites-vous.

Il est encore plus étonnant, nous semble-t-il, que ces mêmes enseignants, alors qu'ils en étaient priés — les premiers — par le Département, n'aient pas fait montre de leurs talents, et ne soient pas parvenus à coordonner ces idées meilleures, dont nous aurions eu tant de joie à bénéficier ?

Ceci dit, vaut-il la peine de relever toutes les « laideurs » dont vous affublez cet ouvrage ? Nous ne le croyons pas. Nous dirons simplement que plusieurs d'entre nous ne sachant pas dessiner, la technique et les exemples indiqués dans ce livre (et reçus pour notre part dans un cours) nous ont enfin donné une aide effective par des bases complètes du dessin.

Et nous attendons avec joie et impatience cet ouvrage qui nous paraît précisément revêtir un aspect attrayant et pratique ; nous souhaitons qu'il soit aussi précieux aux autres maîtres qu'il nous l'a été à nous-mêmes dans sa mise à l'essai.

Recevez, Monsieur, au nom de quelques maîtres primaires pour qui cet ouvrage n'est pas, à notre grand regret, « déjà inutile » nos salutations distinguées.

F. Benguerel

Au nom du Corps enseignant de Begnins.

Le 11 juillet, je recevais ce deuxième article :

Nous protestons...

Au cours de son assemblée de S.P.V. du 8 juillet, la section du district de Rolle a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'élever une protestation contre l'article de M. Félix, paru dans l'« Educateur » du 29 juin et dans lequel son auteur essaie, par avance, de jeter un discrédit sur le nouveau manuel de dessin.

Il n'est pas dans notre intention d'ouvrir un débat avec M. Félix. Le ton de son article montre assez qu'il était prêt à démolir cet ouvrage, quel qu'il eût été. Ce qui l'indispose, lui et ceux qui se cachent derrière son nom, et qui sans doute ne sont pas tous les maîtres de dessin, ce qui l'indispose, c'est que M. Apothéloz ait composé seul ce manuel qu'eux n'ont pas su faire à cause de leur perpétuelle mésentente. Mais pourquoi ces mécontents ont-ils choisi un porte-plume aussi lourd et maladroit que M. Félix ? Son article unilatéral et sans nuances est exactement le contraire de ce qu'eût fait un polémiste plus fin d'antennes et d'intelligence.

Notre protestation a pour but de renseigner et de rassurer nos collègues du canton. Pendant l'élaboration de son ouvrage, M. Apothéloz a donné un certain nombre de cours à Rolle et à Nyon afin de pouvoir essayer et discuter sa méthode avec des maîtres et des maîtresses et des maîtres primaires. Nous pouvons donc parler du nouveau manuel en connaissance de cause. Tous ceux d'entre nous qui ont suivi ces cours ont été d'emblée convaincus que cette fois on nous plaçait en face des véritables problèmes que pose l'étude du dessin et qu'on nous en offrait des solutions claires et accessibles à tous.

Nous aussi avons vu la maquette des « Eléments du dessin ». Ce tirage d'épreuve, incomplet et imparfait, nous a déjà pleinement satisfaits par sa clarté, la solidité de son texte et la qualité de ses illustrations. Nous souhaitons voir l'exemplaire définitif le plus tôt possible dans nos classes. On nous annonce que dès l'automne prochain, M. Apothéloz présentera lui-même son ouvrage dans des cours au corps enseignant. Nos collègues seront convaincus, comme nous l'avons été, que l'auteur du nouveau manuel a su élever le problème du dessin au-dessus des querelles qui divisent actuellement ceux qui s'occupent de cette branche. Il nous donne à nous, maîtres primaires, de quoi enrichir considérablement notre enseignement, dans tous les domaines.

Quant à ceux qu'aucune méthode, hormis la leur propre, ne saurait satisfaire, qu'ils veuillent trouver leur consolation dans la pensée que le corps enseignant dans sa grande majorité va recevoir l'ouvrage qu'il attend depuis longtemps.

Section de Rolle.

Comme vous le constatez, la lettre ouverte critiquant le futur guide de dessin a provoqué quelques réactions... chez les instituteurs. Ont-elles été trop violentes ? Peut-être ! Cependant, quand on attaque un peu sec, on risque de se faire contrer durement : notre collègue Félix, qui est intelligent, est de taille à sup-

porter cela, j'en suis certain. Je suis persuadé aussi qu'il continuera à enseigner avec la conscience, l'esprit de recherche et le goût que nous lui connaissons. Les maîtres de dessin lausannois, en majorité de jeunes maîtres, sont-ils tous de ceux auxquels on paraît reprocher une mésentente continuelle ? Je ne le crois pas. Je pense que leur désir d'apporter des idées est sincère, et je pense aussi que rien de ce qui peut enrichir ne doit être refusé. Il serait certes possible de créer un portefeuille annexe (genre « Voir », édité par la Guilde de documentation), où chacun pourrait mettre, année après année, des planches qui suivraient en partie les tendances du jour, donneraient un peu d'air frais et permettraient à tous ceux qui ont des idées nouvelles et intéressantes de les proposer aux instituteurs. Ceux-ci doivent, en effet, sans cesse se renouveler, s'ils ne veulent pas se cristalliser et sombrer dans la routine qui creuse un fossé entre leur enseignement et les préoccupations des enfants.

J'aurais préféré, pour ma part, dans ces colonnes, une discussion ou une dispute, portant sur le dessin uniquement : illustrations, méthodes, conception de cet enseignement, conception que l'on devrait avoir ou que l'on a dans les écoles primaires, etc. Je crois qu'un tel débat eût été intéressant, débat entre spécialistes ou personnes compétentes, bien entendu. Les spécialistes, en effet, ont heureusement leur méthode, leurs idées personnelles. Les idées de l'un sont parfois assez semblables à celles de l'autre, mais elles peuvent être en complète opposition : il est normal alors que chacun défende les siennes et parte en guerre avec son tempérament, les qualités ou les défauts de son âge. Je suis persuadé que c'est très bien ainsi. Je n'aime pas les indifférents : ils ne vivent pas, ils sont déjà morts.

Quant à nous, instituteurs, que désirions-nous ? Une méthode intéressante tenant compte des élèves et du maître, des suggestions, des conseils, que nous adapterons, que nous essayerons de digérer. Or, nous disons les collègues de La Côte, nous avons obtenu ce que nous avons souhaité. Rien ne m'autorise à faire fi de leur opinion. Il ressort, en outre, d'une petite enquête à laquelle je me suis livré, que M. Apothéloz a donné pendant une année au moins quatre heures de leçons-essais par semaine, pour expérimenter et contrôler encore ce qu'il écrivait. Il a fait appliquer sa méthode dans plusieurs classes des districts de Rolle et de Nyon. Les résultats, nous affirme un des maîtres, ont été étonnants et seront certes meilleurs après une seconde année d'application. Cette méthode, nous dit-on, ne proclame rien de nouveau ; elle est influencée par les différentes méthodes connues jusqu'à ce jour, elle est modeste, mais précise. Mlle Benguerel, auteur de la première réponse, m'autorise à publier quelques lignes de la lettre qu'elle m'écrivait, lettre « fermée » et gentille, celle-là. « Nous qui avons pu voir, suivre la longue, l'interminable, la scrupuleuse création de ce guide, conduite par un homme de métier, qui avons vu la peine qu'il s'est donnée pour ne rien oublier, pour comprendre les choses de la manière la plus complète possible, pour se documenter, pour consulter toutes sortes de gens, maîtres primaires, peintres, dessinateurs, afin d'avoir la vue la plus complète et la plus objective possible, nous aimerions quand même, si vous le permettez, pouvoir faire entendre notre voix dans l'« Educateur »... » Et plus loin : « Le soin apporté à ce livre ne suffirait pas à le défendre, j'en conviens, s'il n'était pas, outre cela, à notre avis, une œuvre remarquable. (Si les planches sont trop petites, ce n'est pas la faute de l'auteur qui les désirait beau-

coup plus proches de l'original, c'est-à-dire beaucoup plus grandes ! Mais... « le papier est cher » ! L'auteur déplore aussi une mauvaise première impression, mais l'édition suivante sera naturellement meilleure.) »

Voilà, je pense, beaucoup d'éléments qui compléteront votre information. J'espère qu'ainsi votre curiosité aura été éveillée. Alors, si vous êtes parmi ceux qui n'ont ni lu, ni même vu « le livre », vous vous impatienterez comme moi, de voir l'objet de ce débat.

R. P.

A cause d'un syndic

« Et puisque nous en sommes à parler d'école, je voudrais vous dire une chose en passant, qui concerne les instituteurs. A mon sens, l'on constate, pour l'ensemble du canton, un phénomène nouveau : les postes d'instituteurs sont actuellement assez enviés, car relativement confortables. C'est pourquoi l'on voit se former une génération de maîtres dont on peut affirmer sans risque de se tromper qu'ils entrent dans la profession parce qu'elle leur apporte des avantages matériels non négligeables. Bien sûr, ce n'est pas une règle absolument générale, mais tout de même. La vocation paraît céder le pas devant le traitement.

— Si je vous entends bien, vous aimeriez que le goût véritable pour l'enseignement soit plus développé ?

— Oui, c'est cela. »

Voilà ce que vous pouviez lire dans la « Gazette de Lausanne » du mercredi 10 juillet sous le titre « Téléphone au Syndic : Forel a des soucis financiers ».

J'allais assommer ce syndic en deux temps, trois mouvements, lorsque j'ai moi aussi fait mon coup de téléphone pour me renseigner auprès d'un instituteur de sa commune : « C'est un bon type, m'a-t-il dit, il est gentil pour nous, il s'intéresse à l'école et c'est rare qu'il refuse ce que nous lui demandons ». Le journaliste a donc probablement dépassé la pensée de celui qu'il interviewait ; il a en outre interprété et généralisé. Il n'en reste pas moins que cet article paru dans un journal « parcouru » par tous les gens distingués(!?) cause, par sa généralisation presque absolue, un tort sensible au corps enseignant. (Le comité S. P. V. protestera auprès de la rédaction de la « Gazette ».)

Hélas ! ce syndic dit à haute voix ce que pensent d'autres syndics. Cependant, la pénurie d'instituteurs infirme fortement « le confort enviable et le traitement — pôle d'attraction ». Si je compare les qualités désirées, le rôle que l'on voudrait nous voir jouer, nos quatre années d'École normale, les frais et souvent les dettes qu'elles entraînent avec la place d'instituteur de la campagne dans la classification des fonctionnaires (classes 16 et 15), je n'ai pas besoin d'insister, surtout dans l'« Educateur »(!) pour vous démontrer qu'un apprentissage de commerce, apprentissage rétribué et décentralisé (pas ou peu de frais de pension pour ceux qui sont éloignés de Lausanne) nous aurait mis dans une situation au moins équivalente et aussi confortable. Journées trop courtes, vacances trop longues, paie trop grosse, retraite (dans trente ans !); quelques syndics réunis à la pinte qui calculent le prix de l'heure en déduisant les récréations et les maladies futures, c'est de la vieille histoire, mais encore actuelle, qui n'a jamais encouragé un instituteur à rester à la campagne, ceci dit en passant pour Monsieur Jaunin.

Quant au « goût de l'enseignement que l'on voudrait plus développé », ce problème est lié à celui du recrutement du corps enseignant, à celui de sa formation

par l'Ecole normale ; il dépend aussi de celui de la formation des inspecteurs et de leur rôle. Je reviendrai sur ces divers problèmes dans un prochain article. Ils intéressent la S.P.V. directement, puisque les faiblesses d'un système peuvent causer préjudice à notre association. Il faut dire cependant que de notre côté, nous avons aussi un effort à faire. Je ne voudrais pas jouer au père morale, mais il faut reconnaître ce qui existe et essayer de l'améliorer. De divers côtés nous viennent aux oreilles des faits authentiques qui montrent qu'une petite, très petite minorité de jeunes spécialement, n'a pas entièrement conscience de sa responsabilité. Notre profession a ses exigences comme toutes les professions, et l'instituteur ne doit pas les craindre. Il ne doit pas craindre non plus l'effort, ni le travail de manœuvre qui consiste à corriger, à contrôler. Tout cela est indispensable. Il doit arriver à l'heure et être prêt à faire travailler sa classe. Ce n'est pas être « pédant » que d'être consciencieux et le jeune ne risque pas d'être « gaga »

« avant l'âge », parce qu'il se donne de la peine. Au contraire, celui qui, jeune déjà, n'a pas de plaisir dans sa classe, et l'on ne peut y avoir un plaisir durable que si l'on y travaille, souffrira pendant trente ans ; celui-là pour son bien et le bien de tout le monde doit s'en aller. Etre consciencieux, c'est avoir la liberté, la liberté de dire ce que l'on pense à ceux qui nous critiquent à tort ; c'est faciliter la tâche de ceux qui essaient de donner à notre corporation la place qu'elle mérite. Faites donc tout ce que vous pouvez pour que l'on n'ait plus besoin de traiter un tel problème dans notre journal. Je pense que c'est aussi le rôle du bulletinier de rappeler à l'ordre ceux de nos membres qui nuisent à la réputation de l'ensemble. Si l'un de ceux-ci m'a lu, et qu'il se rend compte qu'en effet il devrait réagir, je lui dis : « Bon courage. Tu verras, tu as tout à y gagner ! En outre, je suis persuadé que tu es dans la bonne voie : tu m'as suivi jusqu'au bout, tu es donc courageux. »

R. P.

GENÈVE

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES
GENÈVE

Rapport présidentiel Exercice 1956-1957

Chères collègues,

J'étais bien inexpérimentée lorsque j'ai pris la présidence de l'Amicale, et j'avais bien peur de vous décevoir. J'espère qu'il n'en est rien ! En tout cas, au fur et à mesure que les mois ont passé, j'ai vu croître mon intérêt et mon goût pour cette tâche, si nouvelle pour moi. Je le dois en grande partie au comité qui m'a toujours secondée avec dévouement, à Mlle Schnyder qui m'a guidée dans mes débuts hésitants, et à vous toutes qui n'avez cessé de me témoigner confiance et sympathie.

Ceci dit, voici le rapport de l'activité de l'U.A.E.E. pendant l'exercice 1956-1957.

Effectif

En mars dernier, notre Amicale comptait 78 membres. Depuis notre dernière assemblée générale, 7 jeunes collègues ont demandé à faire partie de notre association. Ce sont :

Mme Jacqueline Julien-Corboz, Mlles Claire-Lise Dufour, Meili Lang, Josiane Larpin, Anne-Marie Lieberherr, Evelynne Meier, Heidi Wellhäuser, à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue. Si elles sont ici, je les prie de bien vouloir se lever pour que nous puissions faire leur connaissance.

Par contre, nous avons dû accepter 3 démissions, celles de Mmes Arlette von Arx, Idelette Maye, Evelynne Newell. Cette dernière ayant passé dans l'enseignement primaire, nous tenons à la féliciter de ses succès, et à lui souhaiter une heureuse carrière.

Enfin, deux collègues ont quitté l'enseignement pour prendre leur retraite. Elles deviennent membres honoraires de l'Amicale. Ce sont : Mmes Dechevrens et Jacoud. Nous leur souhaitons de profiter longtemps et en bonne santé des années de repos qui s'ouvrent devant elles et qu'elles ont su mériter au long d'une carrière féconde et consciencieusement suivie.

Notre effectif se monte donc aujourd'hui à 80 membres actifs. Regrettons les démissions, mais réjouissons-

nous des nouvelles adhésions. Nous avons constaté avec plaisir que la majorité de nos collègues de la dernière volée font maintenant partie de l'Amicale, espérons que celles qui suivront feront montre du même esprit de solidarité. Quant à celles qui ne se sont pas encore affiliées à notre association, nous comptons sur vous toutes pour essayer de les convaincre de nous soutenir, nous qui nous efforçons de défendre les intérêts de toute la corporation.

Séances

Le comité a tenu 10 séances, au cours desquelles un courrier toujours abondant a été examiné ; les sujets mis à l'ordre du jour concernaient principalement la préparation des séances de délégation, la fusion de notre association avec l'U.I.G., le Congrès S.P.R. 1958, la question du recrutement, l'organisation de nos séances récréatives. Nous avons eu à discuter des modifications de l'« Educateur », de la question des manuels intercantonaux, et nous avons dû nous occuper de l'organisation du nouveau groupe des jeunes et de la Commission Romande des Moyens d'Enseignement dont notre déléguée, Mlle Vidoudez, vous parlera.

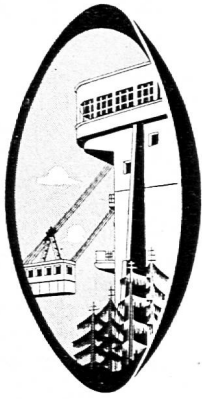
Enfin, nous vous avons convoquées 10 fois :

Le 31 mai 1956 : Pour les Fêtes du Cinquantenaire de l'U.I.G. à Port-Gitanes, fêtes qui consacreront gaie-ment l'alliance et la bonne entente entre les trois associations genevoises.

Le 13 juin : A l'Auberge de Sécheron, pour notre traditionnel souper « Filets de perches », aussi sympathique que toujours, malgré le nombre restreint de participantes, qui furent à cette occasion, mises au courant des conditions de notre fusion avec l'U.I.G.

Le 27 juin : A Vernier, pour une séance commune avec l'U.I.G., séance d'information aux jeunes collègues ayant reçu leurs brevets la veille. Président et présidentes se succédèrent pour donner un aperçu de ce que sont leurs associations, puis, ceux et celles qui n'avaient pu assister à la revue du Cinquantenaire purent l'applaudir, et les autres la revoir avec un plaisir renouvelé.

Le 4 octobre : Sortie d'automne à Bourdigny, Chouilly ou Satigny ? Les avis sont partagés, mais quel que soit



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le Téléphérique. Gare de départ:

Pas de l'Echelle

(Hte Savoie)
au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier.

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au: Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute Savoie) Tél. 358 Annemasse.

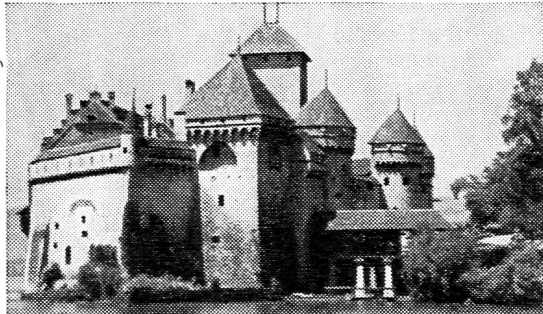
POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice, sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château: thé, café, limonade.

Prix d'entrée: 0.30 par élève



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON PRÈS DE MONTREUX

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

L'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE PROFESSIONNELLE DE LAUSANNE

nommera au cours de ces prochaines années, plusieurs

MAÎTRES PERMANENTS

pour l'enseignement des **BRANCHES GÉNÉRALES**
(Français, calcul, comptabilité, civisme)

Pour permettre aux candidats éventuels de se familiariser avec cet enseignement, elle confiera, aux maîtres susceptibles de s'intéresser à ces postes, quelques heures d'enseignement par semaine, dès les prochains semestres. Titres exigés: licence ès sciences économiques et commerciales, ou brevet de maîtres primaire supérieure, ou brevet d'instituteur avec plusieurs années d'expériences pratiques.

Les intéressés peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de **La Direction de l'École complémentaire professionnelle, rue de la Vigie 12, à LAUSANNE.**

Depuis 1875
Winterthur
ACCIDENTS

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS
A WINTERTHUR

Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Un autre

« Chez Soi »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1 Hottinger, Kaeser & Cie Tél. 23 63 63

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Etes-vous assuré
contre la maladie ?

Demandez sans tarder
tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed.-Payot 2 LAUSANNE

Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose, etc.

NOS VOYAGES ORGANISÉS



Projets et devis
sans engagement.

Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

le nom de la localité, c'est bien autour de la même table que nous dégustions tartes et thé bouillant, au milieu de conversations des plus animées.

Le 17 octobre : A l'école de Malagnou, dames de l'U.I.G. et de l'U.A.E.E. purent apprécier la passionnante conférence de M. Cosandey qui traitait « Des origines de la vie ».

Le 25 octobre : Un voyage organisé par l'U.I.G. qu'il convient de mentionner puisque l'Amicale était invitée à y participer, et bien qu'un seul de nos membres ait pu profiter de cette escapade à Milan, pour visiter avec l'intérêt que l'on imagine la fameuse « Scuola Rinnovata Pizzigoni ».

Le 21 novembre : A la Taverne de la Madeleine, M. Le-coultre nous entretenait fort agréablement sur les écoles d'altitude de Boveau et de Montana.

Le 5 décembre : A l'aula de la rue Necker, séance commune avec l'U.I.G. M. Jotterand nous fit un exposé captivant sur le sujet « Bergson et l'Education ».

Le même soir. A l'Hôtel de Genève, nos trois associations étaient invitées à participer à une joyeuse soirée d'Escalade, fort bien organisée par le groupe des Jeunes où nos représentantes Claire-Lise Dufour et Meieli Lang se dépensèrent sans compter et où le talent plein d'humour de Mlle Basset nous enchantait une fois de plus.

Le 23 janvier 1957 : Chez Candolfi à la Grand'Rue, c'était notre fondue, qui, traditionnellement servait de prétexte à fêter l'Escalade, mais qui, cette année, vit sa date repoussée, puisque nous avons décidé de briser la marmite avec nos collègues primaires.

Le groupe d'échanges,

dirigé par Mlles Hurni et Vidoudez, a poursuivi son intéressante activité. Merci à ces deux collègues pour leur dévouement et le travail accompli dont elles vous donneront tout à l'heure le compte rendu.

Délégations

Nous avons assisté cette année, à 9 séances de délégations, au cours desquelles ont été examinés, outre diverses informations, les sujets suivants :

Le traitement des maîtres et maîtresses des enseignements spéciaux qui n'avait pas été amélioré lors de la revalorisation de l'année dernière, a subi des modifications, dont nos collègues se sont montrés satisfaits.

L'échelle des appréciations pour lesquelles le Syndicat de l'Enseignement demandait un retour aux chiffres et en certains cas, aux demi-bonnes. Les délégations, se ralliant à l'opinion de M. Jotterand, ont estimé toutefois que s'il est évident que tout système d'appréciation présente des inconvénients, il est en tout cas prématuré de songer à modifier radicalement le système actuel qui est entré en vigueur il y a sept ans seulement.

Sécurité des enfants à la sortie des écoles. Ce problème préoccupe autant nos autorités scolaires que nos associations, les conditions actuelles de la circulation ne permettant plus l'application stricte du règlement de l'enseignement, qui devra être modifié. C'est pourquoi M. Marcelin, officier de police, passera dans toutes les écoles, et examinera avec les inspecteurs et les maîtres principaux, les mesures qui s'imposent. D'autre part, la police fera des essais de patrouilles scolaires, dont elle assumera l'entière responsabilité.

Revalorisation morale. Cette séance, présidée par le chef du Département, permit à nos collègues de l'U.I.G.,

section des Messieurs, de commenter leur mémoire de décembre 1954, et à M. Borel de nous confirmer que l'appui de l'autorité scolaire est acquis aux membres du corps enseignant.

Etudes pédagogiques et concours d'admission. Après d'intéressantes discussions auxquelles prirent part notamment MM. Roller, Nussbaum et Delor, l'U.I.G. a vu se réaliser ses vœux, concernant les examens préalables du français et de solfège qui ont été allégés des difficultés parfois un peu particulières qu'ils comportaient. Malgré ces allègements, nous devons constater avec quelque peine un échec de 50 % chez les candidates enfantines, dont le point faible a été spécialement le français, mais le Département examine avec soin la question de l'enseignement de la grammaire, du vocabulaire et de l'orthographe dans les classes supérieures des écoles secondaires, ce qui nous donne de l'espoir pour l'avenir. Finalement, 7 candidates dans notre ordre d'enseignement, ont réussi les différentes épreuves du concours d'admission, et ont entrepris cette année, leurs études pédagogiques. Comme vous le savez, ces études et les stages qu'elles comportent sont centrés sur l'école de Geisendorf. Inutile, je pense, d'insister sur la qualité du cadre et des cadres (sans jeu de mot !), de cette école.

En outre, l'article 21 du règlement des études pédagogiques a subi une légère modification : l'ancien texte prévoyait que les candidats ayant obtenu des notes insuffisantes pour entreprendre leur 2^e année d'études, pouvaient refaire leur 1^{re} année. Cette autorisation ne sera plus accordée que dans des conditions exceptionnelles.

Classes et effectifs. Un tableau nous a été communiqué, qui indique que les classes primaires et enfantines comptent en moyenne :

28 élèves pour 1 degré
27 élèves pour 2 degrés
26 élèves pour 3 degrés
22 élèves pour 4, 5 et 6 degrés.

Les classes D et C comptent en moyenne 21 élèves, et les classes spéciales 14.

Nous avons tout lieu de nous féliciter de ces chiffres si nous comparons notre situation à certains autres cantons et pays voisins où des classes de 50 et 60 élèves se reçoivent encore.

Assurance scolaire. M. Giudici, directeur de la Caisse Cantonale d'Assurance Scolaire a participé à l'une des séances de délégations. Il a tracé les grandes lignes de l'activité de cette entreprise et a répondu avec obligeance aux questions des délégués. Il les assura qu'il ferait de son mieux pour alléger la tâche du corps enseignant dont il sait apprécier la collaboration. Notons qu'une amélioration sensible a déjà été apportée à notre travail avec la suppression du contrôle des cotisations en début d'année auprès des élèves affiliés à d'autres compagnies.

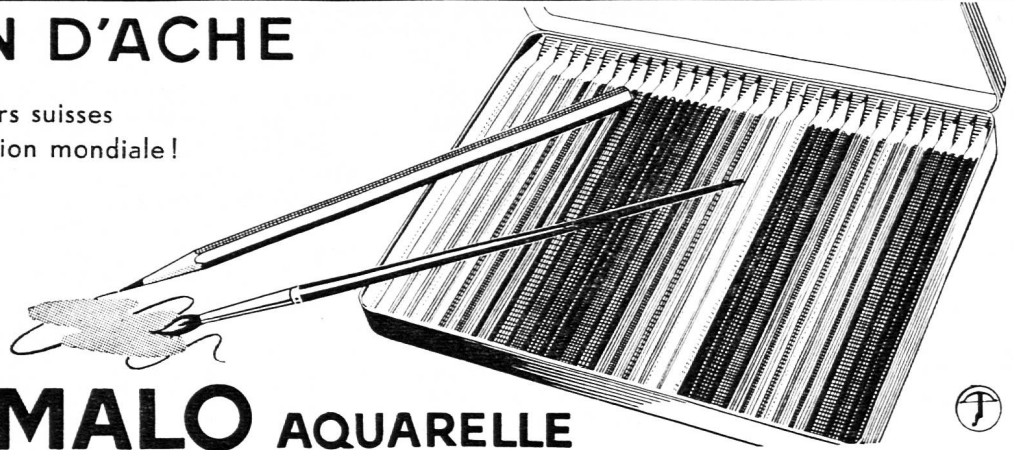
Manuels intercantonaux. Cette question est le fait d'une thèse qui a été reprise lors de la dernière assemblée des délégués de la Société Pédagogique Romande, où il été déclaré souhaitable d'envisager l'élaboration de certains manuels intercantonaux. A Genève, cette idée a été accueillie favorablement par la direction de l'enseignement primaire, mais il en découle des problèmes de base qu'il sera long et compliqué de résoudre.

Suppression de la loi sur le cumul. M. Borel, qui présidait la séance, a assuré les délégués qu'il tenait essentiellement à cette abrogation, bien qu'il n'ait pas encore pu obtenir son règlement définitif.

Plan d'études. Il est sur le point d'être terminé. Les délégués de l'U.I.G. ont exprimé leur désappointement

CARAN D'ACHE

les couleurs suisses
de réputation mondiale!



PRISMALO AQUARELLE



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

•
Capital et Réserves Fr. 275 millions

La bonne adresse
pour vos meubles

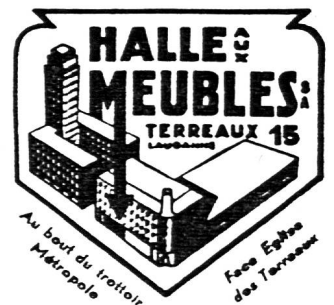


Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5% DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES
ROLLAUZEU
ROLLUX



VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ MALADIE

LA SUISSE

LAUSANNE

fondée en 1858

GEORGES AMIGUET
Agent général pour le canton de Vaud
Rue Etraz 10, Lausanne, tél. 23 08 35

de voir l'allemand supprimé dans le programme de 7e année, et ont demandé à être entendus par le chef du Département. Ce dernier est convaincu du bien-fondé de cette suppression, mais il s'est déclaré prêt à examiner les propositions qu'on pourrait lui faire. Le problème est délicat, car il n'est pas souhaitable d'une part, de voir l'horaire augmenté, et d'autre part, il semble peu probable que l'on puisse réduire le nombre d'heures prévu pour les autres disciplines.

Il a déjà été dit ici, mais je tiens à le répéter, combien vos déléguées apprécient l'esprit de cordialité et de compréhension qui règne lors de ces séances, où chacun peut s'exprimer librement, et où nous voyons étudiés de très près, par nos autorités, tous les problèmes que nous leur soumettons.

Changements au comité

Nous avons eu la joie, en automne dernier, de voir revenir parmi nous, Mlle Schnyder, dont les idées et les conseils nous sont toujours si précieux. A la fin de cet exercice, nous voyons avec mélancolie 4 membres du comité laisser leurs charges à d'autres collègues. Ce sont Mlles Hermatschweiler, Rodel et Roth et Mme Newell. Nous aurons prochainement l'occasion de les fêter d'une manière plus particulière, mais je tiens dès aujourd'hui à leur dire notre très vive reconnaissance pour tout le travail qu'elles ont accompli au comité de l'Amicale : Mlle Hermatschweiler qui a été une présidente remarquable, puis une vice-présidente fort appréciée, Mlle Rodel qui s'est dévouée pendant 12 ans et à qui nous devons des cahiers de procès-verbaux impeccablement tenus, Mlle Roth qui fut une alerte bulletinière avant de s'acquitter avec conscience du travail ingrat de trésorière, enfin, Mme Newell qui a bien voulu garder son poste malgré le peu de loisirs que lui laissaient ses études pédagogiques. A toutes, un très grand, un très chaleureux merci !

Et maintenant, je tiens à remercier aussi très sincèrement les collègues à qui nous avons fait appel pour reprendre les places vacantes au comité. Elles ont toutes répondu avec une spontanéité et un enthousiasme qui laisse prévoir une collaboration des plus heureuses. Ce sont Mmes Merker et Martin-Coulin et Mlle Hurni.

Fusion avec l'U. I. G.

Le 23 mai dernier, nos collègues primaires consacraient en séance plénière les excellentes relations qui existent entre nos associations genevoises, en admettant à l'unanimité l'U.A.E.E. comme troisième section de l'Union des Instituteurs Genevois. Nos statuts ne sont pas modifiés, chaque section garde son autonomie, mais se doit d'examiner aussi bien les problèmes des autres que les siens propres, les épauler dans leurs démarches, discuter ensemble des sujets proposés en séances de délégations, organiser des séances communes et travailler ensemble sur le plan pédagogique chaque fois que la chose est possible. A cet effet, un comité mixte a été créé, comité qui comprend 4 membres du comité de chaque section et qui se réunit chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Ce comité s'est réuni 7 fois depuis le mois de mai dernier, sans compter plusieurs entrevues entre les 3 présidents de sections ; il s'est occupé d'organiser des séances communes, a traité le problème du recrutement, examiné l'objet des séances de délégations, jeté les bases de l'organisation du prochain Congrès S.P.R. et de l'étude de son sujet ; il a entendu lors d'une de ses dernières séances un exposé de M. Willemin sur la C.I.A. et a pris position pour le maintien des assemblées générales de la C.I.A.

Le but de l'Union, son nom le dit bien, c'est de tendre vers une unité toujours plus grande du corps enseignant. C'est dans ce but même que les présidents lors d'une des séances du comité mixte, avaient invité le comité du Syndicat de l'Enseignement. Cette réunion permit à chacun de s'exprimer librement, dans une atmosphère cordiale, et on put se rendre compte que les motifs de la scission de 1937 n'existaient plus. L'U.I.G. proposait au Syndicat de s'intégrer à notre association, tout en restant groupés au sein même de l'Union. Un premier pas a donc été fait de notre côté, nous attendons maintenant un signe, côté Syndicat.

Toujours dans le cadre de la réunion des trois associations, je vous rappelle la création de ce que nous avons appelé le « stamm de l'enseignement », qui est une permanence, où les membres des trois sections sont toujours assurés de rencontrer au moins un représentant de leurs comités respectifs. Cette permanence, vous le savez, se tient tous les vendredis entre 17 et 18 h. au tea-room « Le Mirador », rue du Mont-Blanc 24. Je m'adresse à celles qui peuvent être préoccupées par des problèmes concernant leur activité professionnelle que nous sommes là pour les aider, pour les renseigner, mais je m'adresse aussi à vous toutes, pour vous engager à venir de temps en temps échanger quelques idées au premier étage du Mirador, vous y trouverez une atmosphère sympathique !

Une autre création de l'Union, c'est le nouveau Groupe des Jeunes où nos collègues Claire-Lise Dufour et Meieli Lang ont accepté spontanément de représenter l'Amicale. Nous les en remercions chaudement, et les félicitons pour le travail qu'elles ont déjà accompli au sein de ce groupement.

Relations avec les autres cantons

Comme chaque année, l'Amicale a été invitée aux assemblées générales des associations d'autres cantons : en avril 1956, Mlle Rodel nous représentait au congrès de la S. P. J., tandis que moi-même, j'avais le plaisir de me rendre à Lausanne, en novembre pour l'assemblée des Educatrices des Petits à Pully, et en janvier 1957 pour le congrès de la S. P. V.

Enfin, le 30 janvier dernier, nous avions le privilège d'accueillir à Genève une vingtaine de collègues lausannoises qui désiraient visiter quelques-unes de nos classes. A ce propos, je tiens à remercier encore Mme Jotterand et Mlle Basset qui avaient préparé ces visites, et nous ont accompagnées toute la journée, Mlle Duparc qui nous a aimablement accueillies à la Maison des Petits, et toutes les collègues qui nous ont reçues dans leurs classes, en donnant l'illustration la plus agréable de ce qui se fait dans nos écoles.

Société Pédagogique Romande

Voici les questions que la S.P.R. nous a demandé d'étudier au cours de ce dernier exercice : les modifications de l'« Educateur », l'agenda S. P. R., les manuels intercantonaux, le sujet à traiter au prochain congrès. Elle a donné aux sections cantonales l'occasion de se rencontrer à l'Assemblée des délégués, le 7 octobre 1956 à Yverdon, et à l'Assemblée administrative de l'« Educateur », le 15 décembre, à Lausanne. Elle nous a demandé d'envoyer une déléguée aux Journées pédagogiques de Trogen, où Mme Gremaud a bien voulu nous représenter. Notre collègue vous donnera d'ailleurs dans quelques instants un aperçu de son séjour. Enfin, une Commission romande des Moyens d'enseignement a été créée au sein de la S. P. R., commission dirigée par M. Chabloz, rédacteur

de l'« Educateur ». C'est Mlle Vidoudez qui nous représente auprès de cette commission, je vous l'ai dit plus haut.

« Educateur »

Les modifications de notre journal ne vous ont certainement pas laissées indifférentes. Nous serions heureux d'avoir votre opinion à ce sujet, vos critiques, vos suggestions éventuelles nous seraient précieuses puisque, vous le savez, il s'agit d'un essai d'une année. N'oubliez pas non plus que ce journal est votre journal et que vous avez le droit et même le devoir de vous y exprimer. C'est par vos idées, par vos articles, par votre documentation que vous ferez l'« Educateur » tel que vous le désirez.

Congrès S. P. R. 1958

Il se déroulera à Genève, et c'est aux sections genevoises qu'il appartiendra de l'organiser. Le sujet mis à l'étude a été adopté à l'Assemblée des délégués à Yverdon ; c'est, je vous le rappelle : « l'Ecole et le Monde moderne », titre dans lequel viennent s'intégrer 3 sous-titres qui sont : 1) L'Ecole et la famille. 2) Le problème de la discipline. 3) L'Ecole et les loisirs.

Conclusion

Je voudrais vous dire en terminant, chères collègues, combien votre comité est heureux de pouvoir vous rencontrer chaque année lors de cette assemblée administrative. Nous voulons croire qu'elle est pour vous, plus qu'une simple obligation de présence, plus qu'une contrainte à écouter des rapports : une occasion de vous rendre compte combien nous sommes toutes solidaires les unes des autres, et combien notre Amicale est active et bien vivante.

Si je pouvais formuler un voeu, je demanderais que lors des séances que nous organisons pour vous, vous veniez plus nombreuses, participer à la vie-même de notre association. Vous avez sans doute beaucoup de bonnes idées, et peut-être, parfois aimeriez-vous en trouver de nouvelles. Pourquoi alors ne pas venir les échanger lors des séances de notre groupe de travail, voire autour d'un caquelon, d'une tasse de thé ou, que sais-je, d'une tarte aux pruneaux ? N'oublions pas que notre profession est la plus vivante de toutes, et que pour la faire vivre, nous devons lui apporter sans cesse des aliments nouveaux, des aliments variés, et qu'aucun moyen de réaliser ce but ne doit être négligé.

Madeleine Meyer de Stadelhofen, présidente.

NEUCHÂTEL

Exploits sportifs

Notre collègue, M. Roland Fidel, s'est brillamment distingué au 36^e championnat national d'altérophile. Il battit, en feffet, trois records suisses : 1) au développé : 125 kg. (117,5) ; 2) à l'arraché : 110 kg. (107,5) ; 3) au triathlon olympique : 380 kg. (370), performances encore jamais atteintes jusqu'ici par un athlète suisse.

Nous nous plaisons à rendre hommage au travail persévérant prodigieux et aux magnifiques succès de ce jeune instituteur alliant admirablement à sa force redoutable une douceur de caractère qui lui vaut toute la sympathie de profanes tels que le sousigné.

W. G.

La gratuité du matériel des travaux à l'aiguille

Pourquoi pas ? Tout l'enseignement est gratuit. Le matériel pour les travaux manuels aux garçons (carton, bois, fer) est fourni gratis. L'école secondaire est maintenant sous le même régime. Seuls les travaux féminins sacrés, sont en mal de distinction.

Cette question a été soulevée au Conseil général du Locle, le mois dernier, ce qui a valu cette déclaration d'un conseiller : « Les dames inspectrices craignent le manque de soin des travaux et du matériel en cas de gratuité ».

Nous l'avons déjà dit, pourquoi cet enseignement, qui a son incontestable utilité, nul ne voudrait le mettre en doute, mais qui figure tout de même dans les branches secondaires, fait-il l'objet d'une sollicitude si particulière en matière de contrôle ? Aucune autre discipline ne suppose la constitution d'un appareil de surveillance de cette envergure. La raison ? C'est que ce sont des dames qui sont investies de cette autorité. Au grand jamais les hommes ne consentiraient à un jeu semblable pour la gymnastique ou le dessin, par exemple. Ce qui serait ridicule pour eux ne l'est donc pas pour ces dames ? Il est vrai qu'elles

n'ont pas encore le droit de vote, ce que nous regrettons vivement. Alors, peut-être, leur prestige se réfugie-t-il où il le peut, en attendant ? Si c'est vrai, passons-leur cette prérogative que nous voudrions croire toujours innocente. Mais si nous nous trompons et qu'au moment où le suffrage féminin sera accordé, ce désir d'investigation se généralisait avec le même sérieux, nous pourrions entrevoir la fin de toutes choses comme une délivrance...

W. G.

Bibliographie

Le Consulat polonais, par Maurice Joyeux-Calmann-Lévy, éditeurs, 1957.

1933. — Le chômage enserre la ville. Un homme piétine dans une file de miséreux. Une pluie de tracts tombe sur les têtes rentrées dans les épaules. L'homme, **Liron**, en prend un et cela déclenche une aventure exaltante. Il va être mêlé au courant de révolte qui secoue l'époque de transition de l'entre-deux guerres, époque qui nous semble si lointaine aujourd'hui. Deux problèmes essentiels se posent à Liron, deux problèmes qui se chevauchent étroitement : arracher l'homme à la lente désintégration que la collectivité exerce sur lui et s'arracher lui-même à l'enlèvement. Cette révolte de Liron restera cependant en marge des coulées profondes où la politique canalise espoirs et colères. Il refusera de s'engager dans ces collecteurs que sont les partis et qui déversent la révolte dans des gouffres sans fond. Mêlé aux luttes sociales, il se refusera à la destruction de sa personnalité menacée par les idéologies niveleuses.

Le rêve et la réalité vont se heurter durement et l'expérience, acquise au contact des militants, des femmes, des compagnons de misère, sera pour l'individu, apparemment vaincu, un enrichissement certain qui lui permettra de reprendre le combat avec plus de force et de volonté.

**Camp pour les enseignants protestants
des pays latins**

Organisé par l'A.I.C.E., Italie, et la Fédération protestante de l'enseignement de France

Agape 26-31 août 1957

Thème : L'enseignant chrétien, homme de frontière.

Programme : **Le matin :** étude biblique. — **Après-midi :** conférences par les prof. Rieseur, de la Sorbonne — Speiri, de l'univ. de Messine — Joubert, du Lycée de Bordeaux — Miegge, du Lycée de Terre Pellice. **Soir :** rencontres, manifestations récréatives, brefs exposés des délégués.

Langues : italien et français.

S'inscrire au plus tôt auprès du Secrétariat d'Agape.

Praly di Perrero (Torino)

Prix du camp : 3700 liras pour tout le camp, ou 850 liras par jour.

Un service de car sera organisé dès Turin (Via Pio V, 15) le 26 août à 16 heures. Ceux qui désireront l'utiliser le spécifieront lors de l'inscription.

Le programme complet peut être demandé au secrétariat.

Pour ceux qui l'ignorent, Agape est le Vaumarcus ou le Crêt-Bérard de nos amis italiens. Le camp est situé dans un endroit magnifique, et nos collègues espèrent la venue de nombreux Espagnols, Belges, Hollandais, Yougoslaves et Suisses.

« ASEN »

Au Service de l'Education Nouvelle

15, rue du Jura

Téléphone 33 79 24

MOBILIER SCOLAIRE

JEUX ÉDUCATIFS DECROLY ET

DESCOEUDRES

Collection Discat, Audemars et Lafendel

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DES
RETRAITES POPULAIRES**



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
D'ASSURANCE INFANTILE
EN CAS DE MALADIE**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

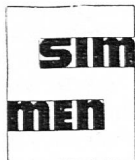
La caisse assure à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire dès la naissance.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

*Qui veut de beaux meubles
achète chez*

Simmen



TR. SIMMEN + C^{IE} S. A. RUE DE BOURG 47-49

**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie
Zurich

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A.
Montreux 1

HENNIEZ
LITHINÉE

L'eau de table par excellence